

Ce qui donne le résultat suivant :

Total des paiements	\$4,141,066 50
Total des recettes	3,895,037 53
Excès des paiements sur les recettes	\$ 246,028 97

Les opérations de caisse accusent le résultat suivant :

Argent en caisse le 30 juin 1885	\$1,265,481 56
Moins mandats impayés le 30 juin 1885 et payés depuis	61,989 24
	\$1,203,492 32
Excès des paiements sur les recettes, tel que ci-dessus.	246,028 97
	\$ 957,463 35
Argent en caisse le 30 juin 1886	\$1,034,703 49
Moins mandats impayés le 30 juin 1886	77,240 14
	957,463 35

Il ne peut y avoir de conteste sur le total des recettes et des paiements ; mais il peut y avoir divergence d'opinion sur la quotité du déficit. Tout dépend du point de vue auquel on se place pour classer certaines opérations de caisse et faire la distinction entre les recettes et les dépenses ordinaires d'un côté, puis, de l'autre, les recettes et les dépenses extraordinaires. Certaines gens soutiennent par exemple, que les recettes provenant de remboursements à compte du capital peuvent être employées pour acquitter les dépenses ordinaires et, par conséquent, données comme faisant partie des recettes du fonds consolidé. D'autres sont d'un avis contraire. Sur ce point, comme du reste sur bien d'autres, l'honorable député de Sherbrooke a soutenu le pour et le contre, dans ses discours sur le budget. Il a soutenu le *contre* en 1879 (*Débats* de 1879, p. 199) et en 1883 (*Débats* pour 1883 p. 728), quand il était dans l'opposition ; il a soutenu le *pour* quand il était dans le gouvernement et qu'il avait intérêt à mettre cette théorie en pratique pour couvrir ou atténuer les déficits, notamment en 1880 (*Débats* de 1880, pages 455 et 479) et en 1881 (*Débats* de 1881, pages 652 et 653).

Il y a des sommes spéciales qui ont été employées pour des services spéciaux, mais qui ne se renouvellent pas. Il y a des recettes et des dépenses qui, par leur nature même, sont à la fois ordinaires et extraordinaires, de sorte qu'en voulant établir le montant précis de la différence entre les recettes et les dépenses ordinaires, on s'expose nécessairement à des débats qui font oublier le point principal, lequel est de savoir si les dépenses ont réellement excédé le chiffre normal des recettes, quelle que soit la nature des unes et des autres.

Je ne crois pas qu'il soit bien utile d'entrer dans toutes ces distinctions. Après tout, peu importe de savoir si, pour un exercice en particulier, il y a équilibre apparent entre les recettes et les dépenses telles que portées dans les comptes publics, puisque ces comptes ne sont qu'une énumération des recettes

87-88

\$1,034,703.49

3,088,163 06

141,066 50